

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ
D'ANTOINE-LABELLE

AVIS PUBLIC

CHANGEMENT AU CALENDRIER DES SÉANCES DU COMITÉ ADMINISTRATIF DE LA MRC D'ANTOINE-LABELLE

AVIS est donné par la soussignée qu'en vertu de l'article 148.0.1 du *Code municipal du Québec*, l'heure et la date de la séance ordinaire du comité administratif de la Municipalité régionale de comté d'Antoine-Labelle prévue le 11 octobre 2018 à 13 h 30 sont modifiées. Ainsi, la séance devant se tenir le 11 octobre 2018 à 13 h 30 se tiendra plutôt le vendredi 12 octobre 2018 à 9 h, à la salle des Préfets de la MRC d'Antoine-Labelle au 405, rue du Pont, édifice Émile-Lauzon, à Mont-Laurier.

Donné à Mont-Laurier, ce 26^e jour de septembre 2018.


Me Mylène Mayer
Directrice générale
Secrétaire-trésorière

Changement séance CA 11 octobre 2018

Certificat de publication

Je, soussignée, résidant à Kiamika certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant 2 copies, aux endroits désignés par le conseil entre 13 et 14 heures de l'après-midi, le 26^e jour de septembre 2018.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 26^e jour de septembre 2018

Signé : Mylène Mayer

Municipalité de : MRC d'Antoine-Labelle